

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION
REGION DU PORO
DEPARTEMENT DE KORHOGO
COMMUNE DE KORHOGO



SERVICES TECHNIQUES
BP.25- TEL. : 36 86 46 80

REFERENCES

Demande n° 1554 du 09 / 11 / 2020
Emplacement sollicité : *Gare du Quartier COCODY*
Type d'activité : *Ventre de marchandises Et divers.*

Korhogo, le 16 novembre 2020

Quit N° 6577 du 9 / 11 / 2020
M : G 112

IDENTITE DU DEMANDEUR

Nom et Prénom : *DAO Issoufou*
Date et lieu de Naissance : *08/04/1982 à Tengrela*
Adresse : *06-79-65-88/49-1577-78*
Profession : *Cultivateur*

AUTORISATION D'OCCUPATION PROVISOIRE
DU DOMAINE PUBLIC N° : 385 / ST / MKGO / 2020

Monsieur,

Suite à votre demande d'occupation provisoire du domaine public citée en référence ci-dessus, j'ai l'honneur de vous autoriser à occuper à titre provisoire **et révocable** l'endroit sollicité sous réserve de :

- Préserver l'hygiène et la salubrité de ses environs ;
- de vous acquitter régulièrement de vos taxes municipales.

Vérifié

Le Chef des Services Techniques

Le Maire

Lazani COULIBALY



N.B : Cette autorisation est individuelle et non cessible et est assujettie à deux taxes.

- Taxe sur l'activité (impôt, patente ou billet),
- Taxe sur l'Occupation du Domaine Public (baux à loyer pour les magasins ou places assises).

Elle n'engage nullement la Mairie quant aux dispositions complémentaires utiles à prendre par le demandeur pour se conformer à la réglementation régissant le type d'activité